

CALENDRIER DES PERMANENCES PHYSIQUES 2023

1. Point Justice

AVOCATS		
Permanence sans rendez-vous – Merci d'arriver au plus tard 30 minutes avant la fin de la permanence	vendredi 17 février 2023	13h30 à 16h30
	vendredi 26 mai 2023	13h30 à 16h30
	vendredi 20 octobre 2023	13h30 à 16h30
HUISSIERS DE JUSTICE		
Permanence sans rendez-vous – Merci d'arriver au plus tard 30 minutes avant la fin de la permanence	vendredi 17 mars 2023	13h30 à 16h30
	vendredi 16 juin 2023	13h30 à 16h30
	vendredi 17 novembre 2023	13h30 à 16h30
NOTAIRES		
Permanence sans rendez-vous – Merci d'arriver au plus tard 30 minutes avant la fin de la permanence	vendredi 20 janvier 2023	13h30 à 16h30
	vendredi 21 avril 2023	13h30 à 16h30
	vendredi 15 septembre 2023	13h30 à 16h30
	vendredi 15 décembre 2023	13h30 à 16h30
CIDFF		
Sur rendez-vous	Le 1 ^{er} jeudi de chaque mois	09h00 à 12h00
	Le 3 ^e jeudi de chaque mois	14h00 à 17h00
CONCILIATEUR DE JUSTICE		
Sur rendez-vous	Les 1 ^{er} et 3 ^e mardi de chaque mois	09h00 à 12h00
DELEGUE DU PROCUREUR		
Sur rendez-vous	Un mercredi par mois	Journée
SERVICE PENITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION		
Sur rendez-vous	Tous les mardis	Journée

2. Autres permanences

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)		
Sur rendez-vous	Tous les vendredis	09H00 à 12H00 et 13H30 à 16H00
CARSAT (voté social)		
Sur rendez-vous	Tous les jeudis	09H30 à 12H00 et 13H30 à 15H30
MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE (MSA)		
Sur rendez-vous	Permanence physique interrompue	
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)		
	Pas de permanence physique	
UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (UDAP)		
Sur rendez-vous (au 03 29 79 93 83)	Mercredi 18 octobre 2023	14H00 à 17H00
	Mercredi 22 novembre 2023	14H00 à 17H00
	Mercredi 20 décembre 2023	14H00 à 17H00
	Mercredi 17 janvier 2024	14H00 à 17H00
	Mercredi 14 février 2024	14H00 à 17H00
	Mercredi 20 mars 2024	14H00 à 17H00
	Mercredi 17 avril 2024	14H00 à 17H00
UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES (UDAF)		
Sur rendez-vous	2 ^e me mercredi du mois	09h00 à 12h00
AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE ET DE MEUSE (ADIL)		
Sur rendez-vous (au 03.83.27.62.72)	2 ^e me et 3 ^e me lundi du mois	09h30 à 12h00